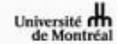




HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR
DE MONTRÉAL



CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant



VISIOCONFÉRENCES *Au cœur de la trauma*

HSCM – Salle G.4115

VISIOCONFÉRENCE*

PRÉSENTATION PDF**

Mercredi 1^{er} juin 2011, 16 h 15 à 17 h 15



Alain Verdant, M.D.

Chirurgien cardiovasculaire et thoracique, HSCM

Rupture traumatique de l'aorte thoracique : perspectives modernes

Toute survie à une rupture traumatique de l'aorte thoracique repose sur une adventice intacte, une connaissance médicale des mécanismes lésionnels, un diagnostic angioradiologique précis et une réparation aortique ordonnée, réalisée par une équipe chirurgicale et anesthésiologique expérimentée en chirurgie aortique intra-thoracique.

Le seul traitement éprouvé et durable demeure le remplacement prothétique de Dacron du segment aortique traumatisé par approche thoracique gauche. Une protection organique complète, surtout médullaire, pendant le clampage aortique est assurée par une dérivation partielle du cœur gauche (atrio-aortique) propulsée par une pompe rotative. La survie de notre série est de 95% sans aucune paraplégie.

* Personne ressource pour visio : martin.legault.hsc@ssss.gouv.qc.ca

** La présentation est disponible sur le site de Trauma Québec, le vendredi précédant la conférence.
<http://traumaquebec.com/Enseignement/Visioconference.html>

La Direction du Développement professionnel continu (DPC) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement Agréée par Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC reconnaît, à la présente activité, 1 heure(s) créditée(s) de catégorie 1 pour les médecins omnipraticiens (médecin de famille) ou spécialistes présents. Pour les médecins spécialistes membres du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC), la Direction du DPC reconnaît 1 crédit de la section 1 par heure de participation pour un total de 1 crédit(s) pour l'activité globale conformément au programme du maintien du certificat du CRMCC.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 1 heure(s). Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.